Questions orales

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre parle d'en faire accroire à la population. Je ne vais pas tenter de le concurrencer dans ce domaine.

Des voix: Oh oh!

- M. Diefenbaker: Je veux simplement lui demander ceci: qu'est-ce qui justifie qu'on impute aux agriculteurs de l'Ouest, qui, dans de nombreux cas, ont peine à survivre au financement des travaux d'amélioration et d'expansion du système de manutention des grains? N'est-ce pas là une entreprise dont tous les Canadiens, et non seulement ceux des provinces de l'Ouest, devraient faire les frais?
- M. Lang: Monsieur l'Orateur, je précise encore une fois que les hausses de frais sont attribuables aux sociétés de manutention des grains dont, par exemple, le Syndicat du blé de la Saskatchewan. Le très honorable député peut soumettre ses instances à ces sociétés s'il croit qu'elles devraient réaliser des profits moins importants que ceux qu'elles jugent indispensables au maintien des services. Ces frais couvrent ce qu'ont toujours couvert les frais exigés par les sociétés de manutention des grains pour le maintien des installations.

Le très honorable député n'a présenté aucune politique différente de celle-ci lorsqu'il était premier ministre. Ces coûts ont toujours été couverts par les sociétés de manutention des grains et ils le sont encore de nos jours. La différence est qu'au lieu d'adopter une attitude d'immobilisme comme au temps du régime conservateur du très honorable député, nous achetons des wagons-trémies et nous reconstruisons des lignes de chemin de fer.

M. Paproski: Ce qu'il est grincheux.

LES PÊCHERIES

L'ENTENTE CANADO-AMÉRICAIN

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et de l'Environnement. Étant donné que les représentants canadiens et américains n'ont pas réussi à en venir à une entente vendredi, la date limite que le ministre s'était fixée pour l'ouverture de la côte de Washington aux pêcheurs canadiens, le ministre a-t-il l'intention de donner suite à la menace qu'il a proférée à la Chambre le 8 mai que «les Canadiens ne seront pas tenus de respecter le traité si les Américains ne le font pas»?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, les négociateurs se sont réunis vendredi, ils ont échangé des messages au cours de la fin de semaine, et j'ai vu mon équipe avant de venir à la Chambre. Les négociateurs canadiens rencontreront le comité des conseillers qui comprend des pêcheurs, des industriels, et ainsi de suite demain et il est fort probable que je les rencontrerai moi aussi. Nous suivons cette affaire de près, mais je ne suis pas en mesure de faire une déclaration définitive pour l'instant.

- M. Patterson: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il me dire combien de temps encore le banc Swiftsure sera fermé aux pêcheurs canadiens? Le gouvernement fédéral indemnisera-t-il les pêcheurs qui sont touchés par la fermeture inutile de ce banc? Je signalerai qu'il est situé entièrement dans les eaux canadiennes et que les États-Unis ont demandé de le fermer malgré que les écologistes canadiens aient fait valoir que cette mesure était inutile?
- M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, le député, qui est très versé dans ces questions, reconnaîtra que le problème de Swiftsure est principalement l'interception du saumon d'origine américaine ou se dirigeant vers des fleuves américains. De toute évidence, si l'accord provisoire ne peut être maintenu, et s'il ne survit pas aux difficultés actuelles, nous verrons évidemment à réévaluer cette fermeture.

LE TRANSPORT AÉRIEN

LES SUBVENTIONS À EASTERN PROVINCIAL AIRWAYS

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle fait suite aux questions posées la semaine dernière par le député de Cape Breton-The Sydneys. Il s'agit de l'avenir de la compagnie Eastern Provincial Airways, le plus gros transporteur aérien régional du Canada de l'Atlantique.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si le régime actuel de subventions à cette société, qui semble être insuffisant, obligeant la société Eastern Provincial Airways à subir des pertes annuelles et menaçant sa capacité de desservir le Canada de l'Atlantique, est en cours de révision?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si le député voulait bien se reporter aux réponses données à la Chambre, il saurait que toute la question des diverses entreprises régionales est à l'étude et fait l'objet de discussions entre Transports Canada et les nombreux transporteurs aériens régionaux, que nous étudions la possibilité d'acquérir des appareils DASH-7 et que nous envisageons les diverses possibilités d'aide financière du gouvernement dans le cas d'une telle solution. Nous tenons à fournir un bon service aérien et à aider les compagnies régionales à fournir ce service dans les cas où elles peuvent éprouver des difficultés à le faire sans aide.

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, j'apprécie la réponse du ministre. Mais pourrait-il aller un peu plus loin et donner à la Chambre une certaine assurance que la question des subventions est actuellement à l'étude; il n'a pas répondu à cette question. De plus, le ministre étudie-t-il les changements qui pourraient être apportés aux routes utilisées si la compagnie Eastern Provincial Airways avait la possibilité d'acquérir des DASH-7? Je crois que cette acquisition serait profitable non seulement à notre société de Havilland, mais aussi à la compagnie Eastern Provincial Airways. Songe-t-il à assurer la liaison Halifax-Bangor, ce qui suscite de l'intérêt depuis quelque temps dans l'est du pays?